

N° 004/RDP/2020

Conakry, le 18 Octobre 2020

DECLARATION 002 DU REGARD DU² PEUPLE SUR LE DEROULEMENT DU SCRUTIN

Suite à l'observation du démarrage des opérations de vote de ce 18 Octobre 2020, le Regard du peuple suit activement le déroulement de ce scrutin à travers ses 10 000 observateurs et superviseurs déployés, dont 47% ont été effectivement admis dans les bureaux de vote à l'ouverture dans toutes les communes rurales et urbaines du pays.

A l'état actuel de l'évolution des opérations électorales, les constats rapportés par les observateurs qui couvrent 67% des bureaux de vote sur le plan national, se présentent comme suit :

- ❖ Dans la majorité des bureaux de vote visités par les observateurs du RDP, 91,17% des électeurs ont suivi le processus d'identification avant de voter et les procédures de vote ont été respectées par les membres des bureaux de vote. Dans la majeure partie des cas, les personnes handicapées n'ont pas bénéficié d'assistance en violation de l'article 77 du code électoral.
- ❖ Le déroulement des opérations de vote a été émaillé par endroits d'arrestations et d'interférence, mais dans l'ensemble, le scrutin s'est poursuivi sans interruption majeure;
- ❖ Dans 3% des cas, il a été observé l'interférence des forces de sécurité dans les procédures de vote ;

- ❖ L'absence de kits sanitaires dans la plupart des bureaux de vote ;
- ❖ Le dépouillement anticipé dans le secteur Cissela, commune rurale Lainè dans la préfecture de Lola.

Ces constats cités plus haut, sont pour la plupart motivés par l'inobservance de certaines bonnes pratiques électorales et des dispositions du code électoral en ses articles 66, 71 et 77.

Toutefois, il convient de noter que le déroulement du scrutin est globalement satisfaisant.

Le RDP continu le suivi du reste des opérations électorales, notamment le dépouillement et le climat général du scrutin qui feront l'objet de communiqué demain lundi 19 octobre 2020.

Que la Paix et la protection de DIEU accompagnent notre cher Pays. Amen

